



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 22 mars 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce mercredi 22 mars 2023 s'est tenu au Palais d'Etat d'Iavoloha, le Conseil des Ministres présidé par le Président de la République Andry Rajoelina, et a vu la participation du Premier Ministre ainsi que des Ministres membres du Gouvernement.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le Conseil des Ministres a approuvé l'organisation d'une réunion pour encourager les responsables politiques de tous niveaux à lutter contre la prolifération des armes illicites qui est financée par l'Union européenne. Celle-ci aura lieu du 28 au 30 juin 2023, et ce seront des spécialistes d'Expertise France qui travailleront ensemble dans les différentes campagnes et réunions qui se tiendront. Pour rappel, Madagascar a ratifié le Traité sur le Commerce des Armes ou TCA, donc il a des lois qui s'y rapportent. Cette loi a été quelque peu désuète, donc depuis 2018, il y a un projet de mise à jour de cette loi avec des partenaires internationaux. Cela inclut la réunion qui se tiendra en juin 2023.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le Conseil des ministres a approuvé au report de la date des concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, pour le recrutement d'élèves Agents Pénitentiaires et d'élèves Greffiers-comptables d'Administration Pénitentiaire. Au lieu du 24 au 26 mars 2023, il sera reporté du 19 au 21 mai 2023. Ceci afin d'assurer la crédibilité de ce concours, qui coopérera avec le ministère de la fonction publique et le Bureau indépendant contre la corruption ou BIANCO.

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES SERVICES FONCIERES

Des certificats fonciers « simple, pas chère, proche des citoyens » : le Conseil des ministres a approuvé l'organisation de la conception et de la diffusion de deux millions de certificats fonciers sur l'ensemble de l'île, correspondant à la loi sur la propriété dans les collectivités décentralisées. Un événement appelé "semaine du certificat foncier pour les Malagasy" se tiendra dans chaque région en collaboration avec le Ministère de l'Aménagement du Territoire et des services fonciers, les ministres coach de chaque région, les Gouverneurs et les préfets de chaque région.

Les aspects techniques du traitement des certificats fonciers sont pris en charge par l'équipe technique du Ministère. Encourager les citoyens à s'inscrire pour demander un certificat foncier, le décompte du nombre de citoyens pouvant bénéficier du certificat foncier, organiser la "semaine du certificat foncier pour les malagasy" et soutenir l'organisation des distributions incomberont aux ministres de tutelle, aux Gouverneurs et aux Préfets. On estime que 10 000 certificats fonciers par mois dans chaque Région seront distribués. L'événement débutera en mars et la conception et la distribution de ces 2 000 000 de certificats fonciers seront terminées d'ici décembre 2023. Il s'agit de donner l'assurance aux populations de protéger leurs terres contre le vol qui est une priorité fixée par le Président de la République.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des ministres a approuvé l'évaluation du projet de matrice des actions préalables par Madagascar en coopération avec la Banque mondiale. Des actions

préalables qui nous permettront de nous préparer à bénéficier de l'aide budgétaire à hauteur de 200 millions de dollars de la Banque mondiale. Il y a plusieurs travaux préliminaires qui ont déjà été achevés, certains sont en cours de réalisation par l'adoption d'un décret gouvernemental conforme, et certains attendent d'être entamés. Tous les Ministères ont leurs attributions en fonction des travaux préliminaires à réaliser, aussi le Président de la République, M. Andry RAJOELINA a instruit d'accélérer l'exécution de ces travaux préliminaires, afin que nous puissions bénéficier de cette aide financière de la Banque mondiale.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le gouvernement turc a envoyé une demande d'aide humanitaire urgente au gouvernement malagasy après le séisme de magnitude 7,7 qui a frappé la Turquie le 6 février 2023. Aujourd'hui, 7 millions de Turcs sont sans abri dans l'est du pays. Les médicaments, les équipements médicaux et les équipements de chauffage électrique sont les besoins les plus urgents de la Turquie. Parce que ce pays est l'un des partenaires de Madagascar en matière de finances, de sécurité nationale, d'agriculture, de pêche et de tourisme, et est l'un des principaux contributeurs à l'Aide Publique au Développement dans les pays les moins avancés (PMA), **le Conseil des Ministres a approuvé que Madagascar réponde à la demande d'aide à la Turquie en fonction des possibilités. Une concertation avec l'ambassade de Turquie à Madagascar se tiendra pour voir ensemble la forme de cette aide que nous, Malagasy, pouvons apporter.**

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE LA JUSTICE

Le Conseil des Ministres a approuvé la participation de Madagascar à la 45ème réunion de la Task Force sur la lutte contre le blanchiment d'argent de « Eastern and Southern Africa Anti-Money Laundering Group- ESAAMLG- ESAAMLG ». Cette réunion se tiendra du 26 au 30 mars 2023, à Arusha, en Tanzanie. Il y aura une évaluation de 3 pays, à savoir Madagascar, le Mozambique et les Seychelles sur les progrès réalisés dans la lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi le Directeur Général du SAMIFIN conduira la délégation malagasy à participer à la réunion.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

La priorité du Président de la République dans son velirano numero quatre est d'améliorer le secteur de la santé. Depuis 2020, 104 CSB ont été construits dans différentes communes de Madagascar. En 2021, 59 d'entre eux ont pu ouvrir et soigner des patients après avoir reçu les matériels nécessaires. 45 CSB ont encore besoin d'équipements, c'est pourquoi le Conseil des ministres a approuvé le transfert de budget au ministère de la Santé publique en 2023 pour pouvoir fournir des équipements aux 45 CSB afin qu'ils puissent également ouvrir et recevoir des patients.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Le train urbain, qui est un projet du Président de la République, est en cours de réalisation et sera opérationnel dans quelques mois. Le Conseil des ministres a approuvé la prise en charge par le Gouvernement malagasy des Droits et divers frais liés à l'Importation des matériels pour le Projet Présidentiel Train Urbain à Antananarivo. Le premier lot de ces équipements est arrivé au port de Toamasina, comme les locomotives, les wagons, les pièces pour le train, la voie ferrée et les groupes "électrogènes". Il y aura également un deuxième lot d'équipements qui devrait arriver prochainement à Madagascar.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Le 27 octobre 2021, le Conseil du Gouvernement a approuvé la communication concernant l'appel aux entrepreneurs privés nationaux et internationaux, à investir dans le secteur de la production animale Madagascar. Le ministère a poursuivi les travaux et le Conseil des ministres a approuvé ce jour le résultat de l'appel à investissement.

3 grandes entreprises ont été choisies selon des critères définis au préalable : avoir un projet pouvant être bien exécuté tant du point de vue technique que financier, un projet avec une stratégie de développement social et économique à la base, respecter les normes environnementales ainsi que les us et coutumes régionaux.

Voici les entreprises :

- HABIBO GROUP : élèvera des vaches laitières et produira du lait UHT, dans les régions de l'Est, du Vakinankaratra et d'Analamanga.
- SINO-MALGASY ANIMAL HUSBANDRY Co.Ltd : pour élevages bovins et caprins, pour fournir des conseils sur la promotion de la technologie d'élevage, pour importer et vendre des équipements industriels et mécaniques pour l'élevage, dans la région de Menabe.
- FERME SAVA : pour élevage avicole, produire des œufs, de la viande de poulet et du lait, dans les communes de SAVA, DIANA et Antsiranana I.

Le Gouvernement malagasy soutiendra la mise en œuvre de ces projets sélectionnés, en mettant en place des conditions telles que faciliter la création d'entreprises dans différents domaines, fournir l'encadrement nécessaire aux entrepreneurs du secteur de l'élevage, faciliter la mise en relation des entrepreneurs des agriculteurs et éleveurs à la base.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

Le Conseil des Ministres a approuvé le renouvellement de la licence d'importation de lubrifiants pour la société GALANA DISTRIBUTION PETROLIERE. Selon la loi en vigueur, la durée d'une licence comme celle-ci est de 5 ans. L'entreprise a reçu sa licence en 2018 et qui a expiré le 01 mars 2023. Bien entendu, ce renouvellement doit être précédé du paiement de la redevance exigée par le décret gouvernemental lf : 2022-297 du 09 mars 2022

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des ministres a adopté le décret constatant l'expiration du mandat des membres du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit (HCDDDED) . Ceci fait suite à l'article 5 de la loi lf : 2015-001 du 12 février 2015 qui fixe la durée du mandat du HCDDDED à 5 ans. Le décret gouvernemental lf:2018-256 du 23 mars 2018 ayant officiellement nommé les membres, leur mandat prendra fin demain 23 mars 2023 conformément à la loi applicable.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Le Conseil des ministres a approuvé l'octroi de grade de Général dans les forces armées malagasy, à savoir l'Armée terrestres, aériennes et maritimes malagasy et la gendarmerie nationale. Le ministère de la Défense nationale a été chargé de la publication de la liste de ceux qui ont bénéficié de l'octroi du grade de Général, qui a reçu l'approbation du Conseil des ministres sur recommandation du ministre de la Défense nationale et du Secrétaire d'état en charge de la Gendarmerie

III- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-216 du 24 février 2021 et portant nomination du **Colonel RAZAFY Andrianavoany Ratsisetrainarivo**, Commandant de Zone de Défense et de Sécurité d'Ikopa (Centre) Antananarivo auprès de l'Etat-Major des Armées.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-220 du 24 février 2021 et portant nomination du **Général de Brigade ELIASY Andrianandrasanomenjanahary Jules**, Commandant de Zone de Défense et de Sécurité d'Andringitra (Centre-Est) Fianarantsoa auprès de l'Etat-Major des Armées.

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1359 du 21 octobre 2020 et portant nomination de **Mme. ZARANIVO Ernestine**, Chef de District d'Ifanadina.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1293 du 08 septembre 2022 et portant nomination de **Mme. RAZAFINDRAJOHA Fatimanirina Théodile**, Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2009-1088 du 19 août 2009 et portant nomination de **M. RAMANANTSOA Harriman**, Directeur des Affaires Administratives et Financières (DAAF) de l'Institut Supérieur de Technologie d'Antsiranana.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1571 du 25 novembre 2020 et portant nomination de **M. RAFANOMEZANTSOA Nirina Adrien**, Directeur Régional de l'Education Nationale de Haute Matsiatra.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2015-1495 du 04 novembre 2015 et portant nomination de **M. RATSIMAMANGA Albert Sylla**, Directeur d'Etablissement du Centre Hospitalier Universitaire de Fenoarivo du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-118 du 21 janvier 2022 et portant nomination de **M. RABEHARISOA Hajanirina**, Directeur du Génie Rural (DGR) auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DES HYDROCARBURES

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-824 du 01^{er} juin 2022 et portant nomination de **M. ANDRIANTSOA Ny Solofo Thierry**, Secrétaire Général du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1300 du 07 octobre 2020 et portant nomination de **M. RANDRIANIRINA Charles Mamityanah Erised**, Directeur des Systèmes d'Information auprès du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-327 du 11 mars 2020 et portant nomination de **M. RASAMIMANANTSOA Olivier Rija**, Directeur des Affaires Juridiques du Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Adoption du décret portant nomination de **Mme. RAZAFINJATO Riana Vatosoa**, Directeur de l'Unité de Coordination des Organismes Rattachés auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-705 du 01^{er} juillet 2020 et portant nomination de **M. MARA Edena**, Directeur Régional de l'Environnement et du Développement Durable d'Atsimo Andrefana auprès du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

IV- ABROGATION**MINISTERE DE L'INDUSTRIALISATION, DU COMMERCE ET DE LA CONSOMMATION**

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-979 du 29 septembre 2021 portant nomination du Directeur des Partenariats et des Projets auprès du Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-0997 du 29 septembre 2021 portant nomination du Directeur de la Communication du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-916 du 15 juin 2022 portant nomination du Directeur Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène dans la Région Atsimo Andrefana.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-552 du 27 mai 2020 portant nomination du Directeur des Affaires Juridiques auprès du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DES METIERS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2021-1066 du 06 octobre 2021 portant nomination du Directeur Régional auprès du Ministère de l'Artisanat et des Métiers dans la Région Atsinanana.

Fait ce 22 mars 2023

La Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de la Culture et de la Communication
Lalatiana RAKOTONDRAZAFY ANDRIATONGARIVO

La Porte-Porte du Président de la République,
Directeur de la Communication et des Relations Publiques - Présidence de la République
Lova Hasinirina RANOROMARO